

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CORNEILLA DEL VERCOLE**SEANCE DU 02 DECEMBRE 2024**

Nombre de membres : Afférents au Conseil Municipal : 19 En exercice : 19 Présents : 14 + 4 PROCURATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le 02 du mois de décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune pour respecter les règles de distanciation sous la Présidence de Monsieur Christophe MANAS, Maire.

Présents : MANAS Christophe, COGEZ Aline, TORRES Jean-Louis, LISSARRE Valérie, WALLEZ René, FORNELLI Sandra, GRANDO Daniel, LECTEZ Laurence, ALBALADEJO Joseph, BOLASELL Claire-Marie, LACROUX Charles, RAMIREZ Anne-Marie, LAFFITE Patrick, SABARDEIL Manon,

Absents ayant donné procurations FEDERICO Fatiha à Christophe MANAS, Lilian ROUCOLLE à Jean-Louis TORRES, Lionel COLARD à Aline COGEZ, Agnès LIRONCOURT à Manon SABARDEIL

Absent : Henri GERBOLES

Convocation le 28 novembre 2024.

Le quorum est atteint

Mme Sandra FORNELLI a été nommée secrétaire de séance

1) **DEL n° 12202404**

OBJET : Approbation de versement d'une subvention à l'association Countrydance.

Monsieur le maire expose au conseil la demande de subvention faite par l'association COUNTRYDANCE de Saint-Cyprien.

Cette association basée sur le territoire intercommunal de la communauté Sud Roussillon a été sollicitée pour faire des démonstrations de danse country lors de la fête du cheval qui s'est déroulée le 06 octobre 2024.

Il est proposé le versement d'une subvention d'un montant de 150 € au profit de cette association.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le versement d'une subvention d'un montant de 150 € à l'association Countrydance de Saint Cyprien.

**Extrait certifié conforme,
Le Maire,
C. MANAS**